

Article 21 du Règlement

semaines dans certaines régions. L'aide à la publicité et à la promotion viendra trop tard pour permettre à ces entrepreneurs de profiter pleinement du marché immobilier de l'automne.

Ce programme, visant à stimuler l'intérêt dans l'efficacité énergétique, s'est transformé plutôt en un cauchemar bureaucratique pour ceux qui ont voulu s'en prévaloir et il a grandement déçu les Canadiens qui là encore sont les victimes de l'inefficacité du gouvernement libéral. C'est un autre exemple qui montre la raison pour laquelle les Canadiens n'ont plus confiance dans le gouvernement libéral et la nécessité de déclencher des élections générales.

* * *

LES ARMES NUCLÉAIRES**PROTESTATION CONTRE L'ESSAI DES MISSILES DE CROISIÈRE**

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Madame le Président, quand elles entendront l'étrange raisonnement utilisé en 1984 pour défendre la course aux armements, les personnes intelligentes auront beaucoup de difficulté à comprendre ce qui se passe. On parle maintenant de contrôle des armements pour justifier la course aux armements. L'OTAN compte se débarrasser de 1,400 anciennes ogives nucléaires en même temps qu'elle déploiera les nouveaux Pershing et les missiles de croisière. Malgré toutes les belles formules à propos du contrôle des armements, cela n'a rien à voir avec le désarmement. C'est plutôt comme quelqu'un qui échangerait quelques vieux tacots pour une nouvelle automobile. Ce n'est pas en remplaçant les anciens missiles par de nouveaux que nous assurerons la paix et la sécurité.

● (1110)

Même si la majorité des Canadiens s'opposent aux essais des missiles de croisière, le premier ministre (M. Trudeau) a accepté que ces essais aient lieu et il a laissé entendre que cela favoriserait d'une façon quelconque les pourparlers de Genève. Aux États-Unis, on invoque le contrôle des armements pour justifier les nouvelles armes chimiques et les nouveaux systèmes de missile.

Ce qu'il faut à tous les pays du monde pour assurer la paix et la sécurité, ce n'est pas un semblant de contrôle des armements, mais un vrai désarmement. Ni l'OTAN ni les pays du Pacte de Varsovie ne devraient déployer de nouvelles armes. Ni l'un ni l'autre côté ne devraient mettre de nouvelles armes à l'essai. Les missiles que les deux côtés possèdent déjà devraient disparaître. Si le premier ministre veut vraiment servir de guide aux puissances pour favoriser la paix mondiale, qu'il commence par refuser le missile de croisière.

* * *

*[Français]***LES AFFAIRES EXTÉRIEURES****ON DEMANDE DE PRENDRE DES MESURES EN VUE D'ACCÉLÉRER LE PROCESSUS D'ADOPTION D'UNE JEUNE HAÏTIENNE**

M. André Maltais (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, j'aimerais saisir l'occasion pour attirer l'attention du ministre d'État aux Affaires extérieures sur un cas d'adoption.

Il y a déjà un an, M. Norman Richards de ma circonscription faisait des démarches en vue d'adopter une jeune Haïtienne. Cependant, après toutes sortes de tergiversations de la part du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, la Cour d'appel de l'immigration a statué au mois de juillet que la jeune fille avait toutes les possibilités d'être adoptée par M. Richards, de Blanc-Sablon. Toutefois, depuis le 27 juillet, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, le ministère des Affaires extérieures et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada se renvoient la balle. Donc après 90 jours, la jeune fille est toujours à Haïti, alors que les parents auraient voulu qu'elle soit déjà au Canada pour pouvoir commencer l'année scolaire.

Il m'apparaît comme tout à fait irresponsable que notre représentant à Haïti soit incapable de faire le nécessaire en vue d'accélérer le processus d'adoption. Je pense que la Cour d'appel ayant statué, il serait tout à fait normal, après 90 jours, que la bureaucratie ait quand même réglé ce cas. Je fais donc appel au ministre d'État aux Affaires extérieures pour que les choses rentrent le plus rapidement possible dans l'ordre, pour la semaine prochaine, parce que tout cela m'apparaît comme étant tout à fait inacceptable autant sur le plan moral que sur le plan humain.

* * *

*[Traduction]***LA CONFÉRENCE SUR LES POSSIBILITÉS ÉCONOMIQUES DE L'OUEST****LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE**

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, à la conférence sur les possibilités économiques de l'Ouest, qui a eu lieu à Calgary en 1973, le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré que ce que l'Ouest du Canada voulait, c'était être traité équitablement, avoir plus de choix et plus de possibilités sur le plan économique afin de pouvoir raisonnablement espérer un jour faire partie d'un Canada plus vigoureux et plus prospère. Il n'a jamais si bien parlé! Pourquoi ne met-il pas en pratique ce qu'il prêche? Pourquoi ce projet de loi C-155 qui va paralyser l'agriculture dans l'Ouest? Pourquoi ne prend-il pas des mesures plus conformes à ce qu'il dit?

Les mesures prises dans le domaine énergétiques ont réduit nos industries gazières et pétrolières à la faillite. Le projet de loi C-155 nuirait à presque tous les agriculteurs de l'Ouest. La liberté de choix risque de disparaître. Depuis que le premier ministre dirige le gouvernement, nos usines de transformation de la viande de porc et de bœuf ont périclité ou se sont transférées dans l'Est.

Le gouvernement a réduit à néant la lueur d'espoir que laissaient entrevoir les recommandations du rapport Gilson. Si le premier ministre était sincère lorsqu'il a pris la parole à Calgary, il devrait soit modifier le projet de loi C-155, soit accepter les propositions du rapport Gilson ou encore opter pour la liberté de choix que le député de Végréville (M. Mazankowski) avait proposée. Il ne devrait pas nous faire de beaux discours pour nous trahir par la suite.